



VIGILANCE ROUGE CANICULE | Fermeture des équipements sportifs communaux

Par arrêté municipal, l'ensemble des équipements sportifs de la commune est fermé pendant toute la durée de l'alerte rouge canicule.



En raison du placement du département des Yvelines en vigilance rouge canicule par Météo-France et afin de garantir la sécurité de tous, la Ville de Feucherolles a pris un arrêté municipal prévoyant la fermeture de l'ensemble des équipements sportifs communaux pendant toute la durée de l'alerte rouge.

Cette décision s'inscrit dans le cadre des recommandations des autorités sanitaires et préfectorales visant à limiter l'exposition aux fortes chaleurs et à prévenir les risques liés aux efforts physiques intenses.

Par conséquent, toutes les activités sportives sont suspendues au sein des équipements concernés, qu'elles soient pratiquées en intérieur ou en extérieur, dans un cadre associatif, scolaire ou individuel.

Les fortes températures peuvent entraîner des risques graves pour la santé : déshydratation, malaises, coups de chaleur ou aggravation de pathologies préexistantes. Les activités physiques et sportives sont particulièrement déconseillées durant les périodes les plus chaudes de la journée.

La municipalité invite chacun à faire preuve de prudence, à limiter les efforts physiques, à s'hydrater régulièrement et à privilégier les lieux frais.

Les équipements sportifs seront rouverts dès la levée de la vigilance rouge et après évaluation de la situation par les autorités compétentes.

Nous remercions les associations sportives, les pratiquants et l'ensemble des usagers pour leur compréhension et leur coopération.